

UNE ÉQUIPE QUI S'ENGAGE POUR VOUS

Spelc
au cœur
de l'action

Syndicat
Professionnel
de l'Enseignement
Libre Catholique

Centre Poitou-Charentes

À VOTRE SERVICE 7 JOURS SUR 7, TOUTE L'ANNÉE



MOUVEMENT DE L'EMPLOI

ORLÉANS-TOURS 1^{ER} DEGRÉ

Une équipe à votre service :

- Pour des conseils avant l'envoi de vos documents
- Pour le respect des droits en séance
- Pour une information après la tenue de la CRDE

Laetitia BOURREAU, Bruno GOUILLON et Martine SCHULE (élus CCMI)
vous représentent en CRDE.

VOTRE CONTACT :

> **Martine SCHULÉ :**
m.schule@spelc-centre-poitou-charentes.fr



Complémentaire santé MGEN

Pour la complémentaire santé,
le nouveau contrat collectif obligatoire
entrera en vigueur le 1^{er} mai 2026
(sauf cas de dispense).

Pour la Prévoyance, inutile de s'affilier à la MGEN, les négociations
sont en cours avec l'objectif de maintenir l'actuel niveau
de garanties.

Pour toute question

> **Contact : n.gautier@spelc-centre-poitou-charentes.fr**



Portion congrue pour nos salariés

Dans le cadre de la négociation annuelle
obligatoire, le collège employeur envisage
une augmentation de la valeur du point
de 0.5%.

Le Spelc dénonce cette mesure qui continue de creuser
l'écart entre l'évolution des prix à la consommation et celle
des salaires.

**Les délégués syndicaux des établissements peuvent négocier
une augmentation supérieure.**



☎ 06 14 12 56 26

✉ secretariat@spelc-centre-poitou-charentes.fr

spelc-centre-poitou-charentes.fr

UNE ÉQUIPE QUI S'ENGAGE POUR VOUS

Spelc
au cœur
de l'action

Syndicat
Professionnel
de l'Enseignement
Libre Catholique

Centre Poitou-Charentes

À VOTRE SERVICE 7 JOURS SUR 7, TOUTE L'ANNÉE



MOUVEMENT DE L'EMPLOI

ORLÉANS-TOURS 2ND DEGRÉ

Une équipe à votre service :

- Pour des conseils avant l'envoi de vos documents
- Pour le respect des droits en séance
- Pour une information après la tenue de la CAE

Stéphanie GALDEANO (élue CCMI), Bruno GOUILLON et Vanessa LENOIR vous représentent en CAE.

VOTRE CONTACT :

> **Bruno GOUILLON :**
b.gouillon@spelc-centre-poitou-charentes.fr



Complémentaire santé MGEN

Pour la complémentaire santé, le nouveau contrat collectif obligatoire entrera en vigueur le 1^{er} mai 2026 (sauf cas de dispense).

Pour la Prévoyance, inutile de s'affilier à la MGEN, les négociations sont en cours avec l'objectif de maintenir l'actuel niveau de garanties.

Pour toute question

> **Contact : n.gautier@spelc-centre-poitou-charentes.fr**



Portion congrue pour nos salariés

Dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire, le collège employeur envisage une augmentation de la valeur du point de 0.5%.

Le Spelc dénonce cette mesure qui continue de creuser l'écart entre l'évolution des prix à la consommation et celle des salaires.

Les délégués syndicaux des établissements peuvent négocier une augmentation supérieure.



☎ 06 14 12 56 26

✉ secretariat@spelc-centre-poitou-charentes.fr

spelc-centre-poitou-charentes.fr

UNE ÉQUIPE QUI S'ENGAGE POUR VOUS

Spelc
au cœur
de l'action

Syndicat
Professionnel
de l'Enseignement
Libre Catholique

Centre Poitou-Charentes

À VOTRE SERVICE 7 JOURS SUR 7, TOUTE L'ANNÉE

MOUVEMENT DE L'EMPLOI

POITIERS 1^{ER} DEGRÉ



VOTRE CONTACT :

> **Philippe MESNAGER :**
p.mesnager@spelc-centre-poitou-charentes.fr

Une équipe à votre service :

- Pour des conseils avant l'envoi de vos documents
- Pour le respect des droits en séance
- Pour une information après la tenue de la CRDE

Christèle MONIN, Sandra NAVARRE (élues CCMI) et Philippe MESNAGER vous représentent en CIDE.



Complémentaire santé MGEN

Pour la complémentaire santé, le nouveau contrat collectif obligatoire entrera en vigueur le 1^{er} mai 2026 (sauf cas de dispense).

Pour la Prévoyance, inutile de s'affilier à la MGEN, les négociations sont en cours avec l'objectif de maintenir l'actuel niveau de garanties.

Pour toute question

> **Contact : n.gautier@spelc-centre-poitou-charentes.fr**



Portion congrue pour nos salariés

Dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire, le collège employeur envisage une augmentation de la valeur du point de 0.5%.

Le Spelc dénonce cette mesure qui continue de creuser l'écart entre l'évolution des prix à la consommation et celle des salaires.

Les délégués syndicaux des établissements peuvent négocier une augmentation supérieure.



☎ 06 14 12 56 26

✉ secretariat@spelc-centre-poitou-charentes.fr

spelc-centre-poitou-charentes.fr

UNE ÉQUIPE QUI S'ENGAGE POUR VOUS

Spelc
au cœur
de l'action

Syndicat
Professionnel
de l'Enseignement
Libre Catholique

Centre Poitou-Charentes

À VOTRE SERVICE 7 JOURS SUR 7, TOUTE L'ANNÉE



MOUVEMENT DE L'EMPLOI

POITIERS 2ND DEGRÉ

Une équipe à votre service :

- Pour des conseils avant l'envoi de vos documents
- Pour le respect des droits en séance
- Pour une information après la tenue de la CAE

Alain DELPY et Philippe MESNAGER vous représentent en CAE.

VOTRE CONTACT :

➤ **Philippe MESNAGER :**
p.mesnager@spelc-centre-poitou-charentes.fr



Complémentaire santé MGEN

Pour la complémentaire santé, le nouveau contrat collectif obligatoire entrera en vigueur le 1^{er} mai 2026 (sauf cas de dispense).

Pour la Prévoyance, inutile de s'affilier à la MGEN, les négociations sont en cours avec l'objectif de maintenir l'actuel niveau de garanties.

Pour toute question

➤ **Contact : n.gautier@spelc-centre-poitou-charentes.fr**



Portion congrue pour nos salariés

Dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire, le collège employeur envisage une augmentation de la valeur du point de 0.5%.

Le Spelc dénonce cette mesure qui continue de creuser l'écart entre l'évolution des prix à la consommation et celle des salaires.

Les délégués syndicaux des établissements peuvent négocier une augmentation supérieure.



☎ 06 14 12 56 26

✉ secretariat@spelc-centre-poitou-charentes.fr

spelc-centre-poitou-charentes.fr